

Conseil du 9^e arrondissement de Paris
Séance du lundi 10 juin 2024

Vœu à la Maire de Paris, présenté par Delphine BÜRKLI et l'exécutif municipal du 9^e, relatif à la lutte contre la prolifération des moustiques tigres à Paris

Considérant qu'avec le changement climatique certaines espèces invasives s'installent à Paris, comme le frelon asiatique et le moustique tigre, et que les périodes d'activités de ces moustiques s'allongent ;

Considérant que depuis le 1er janvier 2020, l'ensemble des départements du territoire métropolitain est considéré comme à risque d'implantation et de développement du moustique tigre ;

Considérant que les habitants constatent chaque année une prolifération de moustiques, due notamment aux plans d'eau laissés stagnants au sein de certains espaces verts ;

Considérant que le moustique tigre est également un vecteur potentiel de certains virus (dengue, zika, chikungunya), présentant un risque sanitaire avéré ;

Considérant les actions de lutte anti-vectorielle menées par l'ARS Île-de-France du 1^{er} mai au 30 novembre pour empêcher la propagation de ces maladies, renforcées dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ;

Considérant les sept opérations de démoustications organisées en 2023 par l'ARS en Île de France et dans plusieurs arrondissements parisiens ;

Considérant que les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre les moustiques vecteurs de maladies, que ce soit par la sensibilisation des populations ou la mise en œuvre d'actions pour éliminer les gîtes de développement des moustiques ;

Considérant que la prévention collective de l'implantation du moustique tigre repose en effet pour majorité sur des actions touchant l'urbanisme et l'aménagement du territoire ;

Considérant l'organisation d'une conférence publique sur la lutte contre la prolifération du moustique tigre à la Mairie du 9^e arrondissement au mois de septembre 2023 ;

Considérant l'importance de mettre en place des mesures de démoustication efficaces et régulières pour prévenir la prolifération des moustiques et réduire les risques sanitaires pour les Parisiennes et les Parisiens ;

Considérant le risque que représente l'arrivée de millions de voyageurs pour les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques ne favorise la recrudescence de maladies comme la dengue ;

Considérant la responsabilité des élus locaux en matière de sensibilisation à ces enjeux en partenariat avec les autorités compétentes pour prendre des mesures concrètes visant à réduire les risques ;

Delphine BÜRKLI et l'exécutif municipal du 9e émettent le vœu que la Maire de Paris :

- **Renforce son plan d'information et de prévention concernant la prolifération des moustiques tigres et des frelons asiatiques ;**
- **Précise les critères de déclenchement des opérations de désinsectisation**
- **Intègre les parcs, squares et jardins dans un plan de prévention annuel spécifique, en définissant les indicateurs mesurant le niveau de prolifération ;**
- **S'engage à communiquer régulièrement sur le plan de prévention et de lutte contre la prolifération du moustique tigre et du frelon asiatique tant sur les moyens employés, et leur efficacité, que sur les risques éventuels pour la santé humaine et celle des animaux domestiques.**